INCENDIE, INONDATION.

—

Mgr TACHÉ A Mgr BOURGET

Evêque de Montréal.

MONSEIGNEUR,

Votre Grandeur m'a demandé de lui fournir quelques renseignements sur les épreuves et les malheurs que la Providence a fait peser sur le diocèse de Saint-Boniface de la Rivière Rouge. Si je n'écoutais que mon inclination à cet égard, je garderais certainement le silence. Je serais tenté de croire qu'il a été déjà trop question de nous; je craindrais d'être indiscret ou importun. Cependant, les généreuses et honorables sympathies que je rencontre chaque jour m'encouragent; elles me prouvent jusqu'à l'évidence que Votre Grandeur avait raison de me dire que le troupeau qui a l'avantage de l'avoir pour pasteur ne se lasse pas de courir dans les voies de la charité, qu'il est toujours prêt à soulager les infortunes et à consoler les malheureux. Je me rends donc, Monseigneur, à l'invitation de Votre Grandeur, et, au risque même de répéter des choses déjà plus d'une fois racontées, je résume l'histoire de nos malheurs depuis quelques mois.

M. Goiffon, Missionnaire du diocèse de Saint-Paul, aux Etats-Unis, était allé visiter le digne Prélat qui dirige cette Eglise presque naissante. Au mois d'octobre, le bon prêtre s'en retournait dans sa mission. Fort des encouragements et des secours qu'il avait reçus, il allait, tout joyeux, reprendre ses travaux apostoliques. Il lui tardait de revoir ses chères Missions de Pimbina et de Saint-Joseph,

ce petit peuple qu'il avait laissé sans pasteur, et qui pourtant a un si grand besoin de secours religieux.

Dans l'ardeur de son zèle, ne calculant pas assez les difficultés, M. Goiffon, impatient d'arriver plus vite, se sépara de ses compagnons de voyage et prit les devants. Le 3 novembre, seul au milieu des prairies, sans abri, il fut assailli par une furieuse tempête. Un vent aussi froid que violent soulevait la neige en tourbillons épais. Les habits de M. Goiffon, mouillés par la pluie de la veille, se glacèrent bientôt; il chemina pourtant ainsi tout le jour. Le malaise et la souffrance qu'il endura pendant cette triste journée furent tels, qu'il ne sut pas même distinguer le moment ou ses deux pieds se gelèrent. Son cheval, épuisé de fatigue, pouvait à peine se mouvoir, et, à la tombée de la nuit, le Missionnaire, craignant de s'égarer, dut songer à descendre de sa monture pour attendre le retour de la lumière. A peine à terre, il s'aperçut que ses jambes ne pouvaient plus le soutenir; il se creusa un gîte dans la neige glacée et passa là quatre jours et cinq longues nuits, incapable de se mouvoir, sans feu, n'ayant d'autre abri ou couverture qu'une peau de buffle couverte de neige et de glace. Sentant ses forces s'épuiser faute d'alimentation, le courageux Missionnaire fut réduit à détacher quelques lambeaux de chair du cadavre de son cheval mort de froid et de fatigue, et à manger cette affreuse nourriture toute crue et ensanglantée. Le 8 au matin, il fut trouvé dans cette situation par MM. Pritchard, qui se rendaient à la Rivière Rouge et qui lui donnèrent tous les secours possibles dans l'état de dénûment où ils étaient eux-mêmes. A Pimbina, M. Goiffon fut accueilli par M. J. Rolette, qui, pendant près de trois semaines, le traita avec une charité et une générosité au-dessus de tout éloge. Ce n'est que là que M. Goiffon comprit toute la gravité de ce terrible accident; ce n'est que le troisième jour après son arrivée à

Pimbina qu'il put en calculer les pénibles conséquences. Alors, mais alors seulement, ses deux pieds se dégelèrent; les chairs tombant en putréfaction, lui causèrent des douleurs atroces.

Les Missionnaires de Saint-Boniface, en apprenant ce malheur, envoyèrent de suite quérir M. Goiffon. Le mauvais état des chemins ne permit pas au patient de se rendre immédiatement aux vœux de ses confrères; ce n'est que le 26 qu'il put se mettre en route, et le 28 il arrivait à l'évêché. Un sentiment profond de compassion saisit le cœur de tous ceux qui virent ce pauvre Missionnaire. Les médecins donnèrent quelques jours de repos au malade. Le 3 décembre, ils lui firent subir l'amputation de sa jambe droite ; ils attendaient qu'il eût recouvré un peu de force pour lui retrancher au moins une partie du pied gauche, lorsque la rupture d'une artère occasionna une perte considérable de sang qui acheva d'épuiser le malade. Le 13 au soir, les médecins déclarèrent qu'il n'y avait plus d'espoir de le sauver. Les Prêtres de Saint-Boniface et même toute la population étaient dans l'affliction. Les souffrances de M. Goiffon avaient excité les plus vives sympathies. Quant à lui, calme, résigné, heureux d'être le martyr de son zèle, il attendait le trépas avec une force d'âme et un courage qui étonnèrent tous ceux qui en étaient les témoins.

Tout était triste et silencieux dans l'évêché de Saint-Boniface, lorsque, le 14, vers les dix heures du matin, un cri de détresse se fait entendre : Au feu!... au feu!... A peine ce triste signal est-il donné, que les RR. PP. Mestre et Simonet se précipitent dans la chambre de M. Goiffon, et, malgré les réclamations du malade qui demande : « qu'on le laisse plutôt brûler pour sauver quelque objet précieux ; » ils saisissent les matelas sur lesquels il repose, et, en tâtonnant à travers des appartements déjà remplis d'une fumée épaisse, ils parvinrent à arracher le malheu-

reux Missionnaire aux flammes qui faillirent les consumer tous les trois. Sortis de la maison, les Pères veulent y rentrer pour prendre au moins quelques couvertures afin de protéger le cher malade contre un froid de 25 degrés, mais impossible. Déjà les flammes sortaient par toutes les issues; on ne put pas même leur arracher une couverture, en sorte que M. Goiffon fut sur le point d'être gelé à mort pendant qu'on le transportait à l'hôpital. Admirable disposition de la Providence! le froid arrêta l'hémorrhagie, et M. Goiffon fut délivré du danger de la mort.

Un vieillard aveugle, fils d'un Canadien du nom de Ducharme, fut dévoré par l'élément destructeur. Bien des Canadiens infirmes et âgés terminent à la Rivière Rouge leur carrière mortelle, dans la misère et la souffrance. L'Evêque de Saint-Boniface, non content de gémir sur le sort de ses infortunés compatriotes, voulait les soulager; il s'apprêtait à ouvrir un asile où seraient recueillis ces pauvres malheureux. L'aveugle Ducharme était logé à l'évêché en attendant la construction de cet asile. Dieu sait quand cette œuvre si belle et si utile pourra se [réaliser.

Cependant l'alarme avait été donnée; le tocsin avait fait entendre ses sons lugubres; une foule immense se rendit sur le lieu du sinistre; mais tous les efforts furent inutiles. Les flammes avaient tellement envahi tous les appartements de la demeure épiscopale, qu''il fut impossible de soustraire le moindre objet. Quelques ornements et vases sacrés furent sauvés, grâce à la Sœur Gosselin, qui avait le soin de la sacristie et qui s'y précipita à trois reprises, bravant ainsi le danger qui la menaçait. De l'évêché, les flammes se communiquèrent à la cathédrale, et bientôt le plus bel édifice de tout le territoire de la Baie d'Hudson ne fut plus qu'une masse de feu. Après deux heures de douloureuse angoisse, ceux qui contemplaient cet affreux

spectacle n'apèrçurent plus que des ruines et des cendres fumantes.

Le 30 mai, le feu se déclara dans une grange appartenant aux Sœurs de la Charité; un vent violent le communiqua aux dépendances de l'évêché épargnées le 14 décembre. Les secours furent presque inutiles, et quatre grands bâtiments où se trouvaient bien des objets précieux, furent complètement réduits en cendres.

Ces deux incendies ont entièrement détruit l'établissement épiscopal de Saint-Boniface. Mgr Provencher, premier apôtre de la Rivière-Rouge, dont les œuvres ne sont pas assez connues, dont la mémoire ne sera jamais assez bénie, avait consacré les trente-cinq années de son apostolat à la formation de cet établissement. A force de travail, de sacrifices, de privations, aidé de l'œuvre si sublime de la Propagation de la Foi et de quelques amis du Canada, le premier Evêque de Saint-Boniface avait réussi à construire une église qui faisait l'étonnement des étrangers et l'orgueil de la population catholique de ce diocèse; une maison vaste et commode; une bibliothèque riche, du moins pour le pays; un mobilier qui, quoique modeste, permettait d'exercer convenablement l'hospitalité et de faire le bien; les dépendances nécessaires à une grande ferme : tout cela est pour ainsi dire anéanti. De l'église, il ne reste que des pans de mur calcinés; de la maison, il ne reste rien; du mobilier, pas une chaise; de la garderobe de l'Évêque, de ses Prêtres, des domestiques, pas une épingle; de la bibliothèque, pas un volume; des archives, registres et autres documents précieux, pas une feuille de papier. Les dépendances ont eu le même sort; tout est perdu, tout est détruit. Rien n'était assûré. Que l'on juge de la grandeur de la perte! Puis, souffrez, Monseigneur, que je le dise, que l'on juge de mon émotion, lorsque, le 23 février, après un voyage de cinquante-cinq jours de marche

en hiver, après quarante-quatre nuits passées dehors, à la belle étoile, pendant la saison rigoureuse, je revoyais Saint-Boniface, je m'agenouillais au milieu de ces ruines, que l'incendie du 14 décembre avait mises à la place d'un établissement prospère !

Ces pertes immenses ont été subies à la Rivière-Rouge ; on connaît la distance des lieux, la difficulté des communications, la pauvreté nécessaire d'une population ainsi placée. Le seul fait de l'éloignement est une cause de gêne et de souffrance. D'ailleurs, la destruction de l'établissement épiscopal de la Rivière-Rouge n'est pas, cette année, la seule épreuve que la Providence ait réservée à cette petite mais intéressante colonie. L'inondation a plongé le pays dans la misère la plus profonde. Le désir qu'avaient les catholiques de venir en aide à leur premier Pasteur, se trouve en grande partie paralysé par les pertes énormes qu'ils ont subies eux-mêmes et la pauvreté extrême à laquelle un grand nombre a été réduit par cet autre fléau.

Que devait faire l'Evêque de Saint-Boniface dans ces fâcheuses circonstances, en face de tant de ruines, à la vue de tant de maux, accumulés les uns sur les autres, en si peu de temps et avec des circonstances si funestes ? Comme chrétien, il n'a pas autre chose à faire qu'à baiser la main qui le frappe, à bénir la volonté sainte qui l'éprouve, à adorer la justice miséricordieuse qui le châtie, aussi dans la sincérité de son âme, dit-il à Dieu : *Bonum mihi quia humiliasti me.* Je le sens, Monseigneur, Dieu n'a pas trouvé en mon cœur ce degré d'abnégation qu'il exige de ses Pontifes ; il a fait souffler sur mon âme le vent brûlant de l'affliction qui devait y consumer tout ce qui tient trop à la terre. Aussi j'ai assez senti mon indignité pour être forcé de comprendre la juste cause de ce terrible châtiment, de cette cruelle épreuve. Cependant j'ai dû m'écrier: *Parce, Domine, parce populo tuo.* Puis, comme je ne suis

pas le seul à souffrir, j'ai dû songer à réparer nos pertes.

Comme mon vénérable prédécesseur, je suis convaincu qu'une belle église est nécessaire à la Rivière-Rouge. Nécessaire pour les catholiques qui, sans cela, sont privés du secours puissant qu'offre à leur foi le grand spectacle de nos cérémonies religieuses. Nécessaire au milieu d'une population mixte, afin, *même extérieurement*, de procurer à l'Epouse de Jésus-Christ le triomphe de la supériorité. Nécessaire pour les pauvres sauvages de l'immense diocèse de Saint-Boniface, qui, sans ce point brillant, vers lequel ils dirigent leurs regards, subiraient quelquefois une fâcheuse impression, lorsque les ministres de l'erreur veulent leur persuader que le catholicisme n'est pas la religion véritable, parce que, disent-ils, elle est la religion des pauvres; ce qui est très-vrai dans le diocèse de Saint-Boniface surtout. Les malheureux Indiens souffrent tant de leur indigence qu'ils ne croient que difficilement à la divinité de la pauvreté de la Crèche. Aussi, je suis intimément persuadé que la religion perdrait beaucoup, que ses intérêts les plus chers seraient compromis, si les choses en demeuraient où elles en sont maintenant; si tout notre passé restait à l'état de ruines; si ces cendres, durcies par l'inondation, n'étaient pas remuées pour en tirer quelque chose qui atteste la puissance du catholicisme, même dans les circonstances les moins favorables. Ce sont ces motifs qui m'ont déterminé à presser la construction de ma cathédrale. Quelque pieux, quelque nécessaire que soit ce projet, ce ne serait qu'un rêve si nous devions nous contenter de nos ressources locales; mais j'ai dû forcément compter sur la charité d'autrui. A la vérité, je n'avais pas la pensée de la provoquer cette charité, je la savais si prévenante que je m'étais proposé de la laisser suivre son essor.

Votre Grandeur et d'autres, dont les nobles sympathies m'honorent autant qu'elles me consolent, en ont pensé au-

trement. Votre Grandeur connaît si bien les cœurs de ceux qu'elle dirige dans les voies du ciel, qu'elle a bien voulu m'assurer que, non seulement je gagnerais plus, mais que même je plairais davantage, en tendant naïvement la main d'abord à votre clergé, qui donne toujours un si bel exemple; puis à votre peuple toujours empressé de suivre ses pasteurs dans les nobles sentiers de la générosité. Je ne dirai pas que je me décide volontiers à cette démarche; tout au contraire, elle me répugne : j'ai même eu besoin pour m'y déterminer de me rappeler que je me dois tout entier à mon diocèse; que ce n'est pas assez de lui avoir consacré ma personne, mes affections les plus chères, mais que je lui dois aussi le sacrifice de mes répugnances. A la vérité, il m'en coûte moins de demander ici au Canada, parce que d'abord on est plus à l'aise en famille; puis le diocèse de Saint-Boniface possède au Canada des titres qu'il ne peut faire valoir ailleurs. La population catholique de la Rivière-Rouge se compose presque exclusivement de Canadiens ou de leurs descendants. Bien des familles canadiennes ont là plusieurs de leurs membres. Souvent les pauvres Missionnaires du diocèse de Saint-Boniface ont dû se priver, se gêner beaucoup pour nourrir des personnes dont les parents vivent ici dans le luxe et l'abondance. De plus, notre chère patrie (qu'on me permette de dévoiler cette misère) a contracté une dette immense vis-à-vis de ces régions sauvages. Pendant de longues années, nos voyageurs canadiens ont porté le scandale parmi ces nations infidèles, au point de rendre presque impossible la conversion de celle avec laquelle ils ont eu le plus de rapports. Un mal immense a été fait. Malgré la trop fameuse réputation *des voyageurs des pays d'en haut*, le Canada, si noble, si généreux, si chrétien, n'a pas soupçonné ce que pouvaient ceux de ses enfants qui se sont égarés. En l'apprenant, il ne voudra pas laisser sans compensation cette

somme de mal ; il ajoutera un acte de générosité à tant d'autres pour faire taire le cri de vengeance qu'ont provoqué les égarements de quelques-uns des siens. Il est vrai que cette œuvre d'expiation est déjà commencée. Les premiers Missionnaires de la Rivière-Rouge sont les premiers apôtres que le Canada ait donnés à la terre étrangère. C'est sur les rives de la Rivière-Rouge qu'a été creusée la tombe des premières héroïnes canadiennes qui ont arraché leur cœur aux douceurs et aux affections de la patrie pour aller si loin offrir au monde le grand spectacle de la charité chrétienne, du dévoûment que le catholicisme seul peut inspirer. Au Canada donc, plus qu'ailleurs, on comprendra la juste douleur des habitants de Saint-Boniface éprouvés par le feu et par l'eau. Cette paroisse a vu détruire le tombeau de son véritable père et de son premier missionnaire, Mgr Provencher, et elle n'a pas eu un pouce de terre sèche pour recevoir les dépouilles mortelles de la fondatrice de ses Sœurs de Charité, morte pendant l'inondation. Aussi, comme il était triste le convoi funèbre de la Sœur Valade ! Cette procession lugubre, faite dans l'eau jusqu'à mi-jambe, pour aller enfouir temporairement dans les ruines de ma cathédrale, les restes vénérés de celle qui, pendant dix-sept années de sacrifices et de dévoûment, a fait tant de bien à sa patrie adoptive.

Pendant que nos âmes étaient navrées de douleur par suite d'un enchaînement si exceptionnel de malheurs et d'épreuves, l'âme de cette pieuse Sœur s'envolait au ciel. Là, dans la véritable patrie, elle aura offert pour le Canada les sacrifices qu'elle avait faits en quittant la terre natale, et pour la Rivière-Rouge ceux qui ont été la conséquence du choix de ce pays pour patrie adoptive. Puissent ces vœux, qui sont aussi les nôtres, avoir été exaucés !

Veuille le ciel bénir le Canada et consoler le peuple de la Rivière-Rouge !

Agréez en même temps, Monseigneur, l'assurance de mon respect et de ma vive reconnaissance.

Le dernier de vos frères dans l'épiscopat.

† ALEX., *Evêque de Saint-Boniface*,
O. M. I.

Montréal, le 12 octobre 1861.